

RAPPORT ANNUEL

2012-2013

Mot de la présidence et de la direction générale

Dans un contexte politique qui se détériore et qui se traduit malheureusement par l'imposition de décisions trop souvent prises sans concertation et à forte saveur électoraliste, par des redditions de compte et l'ajout de règles qui alourdissent constamment la tâche de nos directions et par d'importantes compressions budgétaires, le rôle des commissions scolaires est de plus en plus mis à mal. Bataille de chiffres, désinformation médiatique, climat d'affrontement, on peut comprendre que le citoyen soit perplexe et déconcerté.

Certains rêvent d'abolir les commissions scolaires ou d'autres, la taxe scolaire, en pensant régler d'un coup de baguette magique tous les problèmes de financement de notre réseau public d'éducation. Pourtant, avec des frais de gestion et d'administration à moins de 5 %, alors que les taux de l'ensemble des organismes publics ou parapublics se situent autour de 15 %, on voit mal qui pourrait faire mieux et à moindre coût.

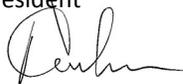
Dans l'intérêt primordial de l'éducation et de la vie démocratique, nous croyons que la reconnaissance de l'expertise des commissions scolaires, leur proximité avec leurs différents milieux et l'engagement indéfectible de leur personnel à tous les niveaux sont un gage de succès face aux défis d'une société moderne en constante évolution. C'est dans cette voie que nous allons poursuivre notre mission en cette prochaine année où l'on prévoit des élections scolaires au sein d'une structure démocratique renouvelée!

Par ailleurs, nous sommes heureux que, localement, le milieu demeure mobilisé autour des deux principaux objectifs que constituent la persévérance scolaire et la diplomation. Nous continuerons de travailler d'arrache-pied pour que notre région puisse assurer la réussite et le succès de nos jeunes, nos adultes et de nos travailleurs. C'est de notre avenir collectif qu'il s'agit.

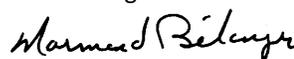
Nous souhaitons que le gouvernement cesse de considérer le coût de l'éducation publique comme une dépense plutôt qu'un investissement. Nous souhaitons aussi qu'il puisse enfin, dans un climat de confiance et de saine collaboration, nous considérer comme des partenaires majeurs dans le développement, l'épanouissement et la réussite de notre jeunesse. C'est ce que les commissions scolaires font depuis plus de 100 ans.



Pierre Charbonneau,
Président



Normand Bélanger,
Directeur général



Sommaire :

- > Mot de la présidence et de la direction générale
- > Contexte de réalisation
- > Conseil des commissaires
- > Profil de la commission scolaire
- > Plan stratégique 2010-2015
- > Résultats
- > Quelques réalisations en lien avec le plan stratégique
- > Mise en œuvre et pilotage de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite
- > États financiers
- > Plainte d'intimidation et violence dans les écoles
- > Code de déontologie
- > Procédure d'examen des plaintes
- > Rapport du protecteur de l'élève
- > Remerciements au personnel



CONTEXTE DE RÉALISATION

Depuis l'élaboration de notre plan stratégique et de la signature de la convention de partenariat (2010-2015) avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), nous devons œuvrer dans un climat politique malsain et qui se détériore.

Grâce aux actions de l'ensemble de l'organisation et de notre milieu, on constate une amélioration significative de nos résultats quant à l'abandon scolaire et à la diplomation. La mobilisation de la famille, de l'école et de la communauté, appuyée par le déploiement de ressources et de mesures ciblées, a donc eu un impact important. Il faut maintenant inscrire ce mouvement dans la durée. Il nous faut passer de la mobilisation à l'engagement: passer du sprint au marathon.

Depuis quelques années, les recherches en éducation concernant la réussite scolaire sont très poussées. Elles nous permettent de mieux cibler nos actions et de mettre en place des outils de monitoring pour suivre nos résultats rapidement, parfois même plus d'un an avant que les résultats officiels du MELS nous parviennent!

Parmi nos priorités, assurer un milieu de vie harmonieux et respectueux pour les élèves est en tête de liste. La mise en place des nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* en matière de violence et d'intimidation, bien que justifiée, demeure un défi de tous les jours à même les ressources actuelles. Dans le même ordre d'idée, nous constatons un alourdissement dans la reddition de comptes et dans les règles qui nous régissent.

Pour l'année 2012-2013, le pourcentage des dépenses administratives (excluant la formation des professionnels et des enseignants) pour la gestion des services corporatifs est de 4,3 %, ce qui représente 2,9 M\$ sur un budget total de 67,2 M\$. Ce surplus provient principalement des revenus autonomes générés par notre centre de formation professionnelle qui demeure très performant.

En plus des compressions budgétaires de plus de 1,7 M\$ imposées par le MELS depuis l'adoption du plan stratégique en 2010, la révision chaotique des règles de péréquation et de la taxe scolaire, les règles régissant l'utilisation des surplus et les nouvelles règles annoncées qui pourraient éventuellement s'appliquer, tout cela remet en cause notre convention de partenariat elle-même! Notons qu'au moment de la signature de bonne foi de cette convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il n'était absolument pas question d'augmenter ni de diminuer les ressources financières allouées à la commission scolaire comme c'est le cas maintenant.



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires sont des représentants de la communauté qui ont à cœur de saisir les enjeux de l'éducation, d'en être les défenseurs et les promoteurs dans leurs milieux respectifs, puis de gérer équitablement les ressources et la Commission scolaire de façon responsable.

Le conseil des commissaires détermine les objectifs, les priorités et les valeurs que doit privilégier la Commission scolaire. Il adopte également les politiques pédagogiques et administratives, les paramètres généraux et les modes de fonctionnement en plus d'assurer le contrôle ultime quant au respect des lois et des règlements. Il s'engage à évaluer les résultats des opérations de la Commission scolaire afin de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la population, en plus de veiller à la juste utilisation du budget. L'une des grandes préoccupations du conseil est la qualité des services éducatifs offerts afin d'assurer à chaque enfant des conditions gagnantes pour cheminer vers un diplôme.



Président

**PIERRE
CHARBONNEAU**
Nominique



Vice-présidente

LYSETTE GAGNON
Sainte-Anne-du-Lac,
Mont-Saint Michel, Lac-Saint-
Paul et Ferme-Neuve Est



MARYSE THAUVETTE
Notre-Dame-du-Laus et
Notre-Dame-de-Pontmain



MÉLANIE GRENIER
Lac-du-Cerf, Kiamika et
Lac-des-Écorces Est



NATHALIE DALLAIRE
Chute-Saint-Philippe et
Lac-des-Écorces Ouest



STÉPHANE GAUTHIER
Mont-Laurier Sud-Est



GUYLAINE CHAYER
Mont-Laurier Nord-Est



GUY QUEVILLON
Mont-Laurier Centre



ROBIN PLOUFFE
Lièvre-Nord, Rapide, boul. Des
Ruisseaux et 5^e Rang Nord



ALAIN DESJARDINS
Val-Limoges, Saint-Jean-sur-
le-Lac et 5^e Rang Sud



JACQUELINE FAUCHER
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles,



LOUISE BELLEFEUILLE
Lac-Saguay, Sainte-Véronique
et L'Ascension



SYLVIE LAVOIE
Ferme-Neuve Ouest



ALAIN DESJARDINS
Ville de Rivière-Rouge Ouest



CLAUDE BARTOLINI
La Macaza et
Ville de Rivière-Rouge Est



CHANTAL COUTU
Commissaire parent
Primaire



KARINE CHALIFOUX
Commissaire parent
Secondaire

Comité exécutif

Président : Pierre Charbonneau Vice-président : Robin Plouffe

Membres : Maryse Thauvette, Alain Desjardins, Guy Quevillon,
Lysette Gagnon, Nathalie Dallaire

Commissaires parents : Chantal Coutu, Karine Chalifoux



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

Profil de la commission scolaire

La Commission scolaire Pierre-Neveu couvre un vaste territoire de 15 658 km², soit 73 % de la superficie totale des Laurentides, pour une population de 35 807 habitants. Elle emploie plus de 1000 personnes.

Toutes ses écoles présentent un indice de défavorisation très élevé (7, 8, 9 ou 10). Huit de nos écoles bénéficient de la *Stratégie d'Intervention Agir Autrement* (SIAA) du MELS. Ces huit écoles représentent 87 % de l'ensemble de la clientèle jeune.

CLIENTÈLE SCOLAIRE

206	élèves à Passe-Partout
22	élèves au préscolaire (4 ans)
298	élèves au préscolaire (5 ans)
1724	élèves au primaire
1624	élèves au secondaire
617	ETP * sanctionnés en formation professionnelle
233	ETP * en éducation des adultes
* un équivalent temps plein (ETP) correspond à 900 heures de formation	

Mission

VEILLER à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
FAIRE la promotion et la valorisation de l'éducation sur son territoire;
JOUER un rôle majeur dans la vie politique, économique et socioculturelle de la région.

Vision

Une commission scolaire en synergie avec son personnel, les parents et la communauté autour d'un but commun, celui de la réussite de tous, jeunes et adultes.
Cette réussite procure les outils privilégiés au développement des personnes et de la collectivité et commande d'agir ensemble aujourd'hui pour façonner demain.

Valeurs

Nous **CROYONS** en la capacité de réussite de chacun, à l'équité et au respect.
Nous **VALORISONS** l'effort, la transparence, la reconnaissance et l'ouverture sur la communauté.

LES ÉTABLISSEMENTS

- 9 écoles primaires (21 bâtisses)
- 2 écoles secondaires (3 bâtisses)
- 1 centre de formation générale des adultes (2 bâtisses et des services au pénitencier fédéral de La Macaza ainsi qu'au centre hospitalier de Rivière-Rouge)
- 1 centre de formation professionnelle (disposant de deux forêts-école et d'un complexe éducatif)

QUELQUES AUTRES SERVICES...

- Services aux EHDAA et services éducatifs supplémentaires
- Service du transport — 3367 élèves transportés par 81 autobus et 16 berlines
- Service d'hébergement — 2 résidences
- Service aux entreprises
- École de conduite
- 13 services de garde en milieu scolaire



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015



ORIENTATION

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves.

Objectifs

AUGMENTER la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans, notamment celles des garçons.

AUGMENTER la compétence à lire et à écrire des élèves du primaire et du secondaire.

AUGMENTER la qualification avant l'âge de 20 ans des élèves en adaptation scolaire.

AUGMENTER le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.



ORIENTATION

Maintenir des conditions favorables à la poursuite des études.

Objectifs

AMÉLIORER les pratiques éducatives en classe, notamment le temps consacré à l'enseignement.

DOTER toutes les écoles d'un programme en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie.

AMÉLIORER la qualité du climat de sécurité dans certaines écoles.

AUGMENTER le nombre d'établissements dotés d'une stratégie en matière de prévention et de traitement de la violence qui inclut les victimes et les témoins.

PRIVILÉGIER les travaux visant la sécurité des lieux dans les plans d'amélioration des bâtisses.

DOTER toutes les écoles d'un programme de prévention en matière de dépendance à l'alcool et aux drogues.



ORIENTATION

Mobiliser tous les acteurs à la promotion et à la valorisation de l'éducation.

Objectifs

RÉPONDRE au besoin de développement professionnel de tout le personnel.

SOUTENIR les directions d'établissement dans leur rôle de leader et de mobilisateur auprès de leur personnel.

SOUTENIR les écoles dans l'amélioration de leur lien avec les familles.

FAIRE CONNAÎTRE l'importance du rôle de parents dans la valorisation de l'éducation et des aspirations élevées des jeunes.

MOBILISER la communauté, particulièrement le milieu municipal et celui de l'emploi, à la réalisation de projets soutenant la persévérance scolaire.



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

BILAN DES RÉSULTATS 2012-2013

ORIENTATION 1 AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES

OBJECTIF 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de vingt ans, notamment celui des garçons

Définition : Le taux de diplomation et de qualification présenté dans ce document est la proportion des élèves de la CSPN qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme après leur entrée au secondaire au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou en formation professionnelle. Pour calculer le taux de diplomation et de qualification, on suit durant sept années une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire au début de la période d'observation.

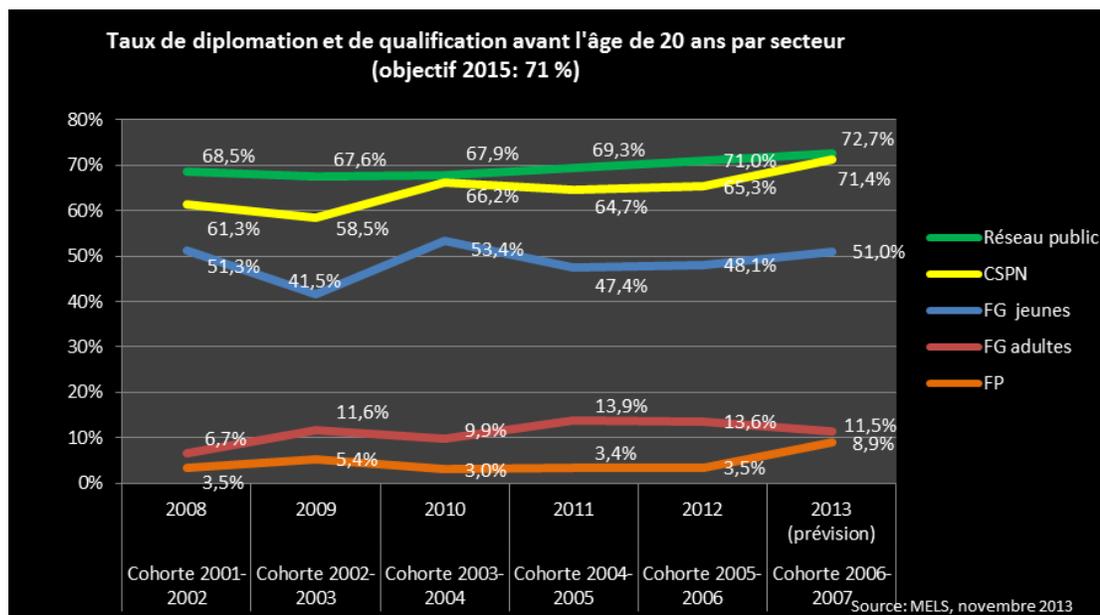
En 2012, le taux de diplomation et de qualification de la CSPN a augmenté de 0,6 %, pour se situer à 65,3 %. Il est inférieur de 5,7 % de celui de l'ensemble du réseau public des 72 commissions scolaires du Québec (71,0 %) et ce, malgré que la CSPN se retrouve 64^e au niveau de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE).

Pour 2013, on estime le taux de diplomation à 71,4 %. Il s'agirait d'un taux record pour la CSPN et il avoisinerait la prévision pour le réseau public.

La mobilisation constante de l'ensemble du personnel sur cet enjeu majeur et l'appui du milieu dans des actions concertées devraient permettre d'atteindre notre objectif de diplomation pour 2015 (71 %).

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Graphique 1*



*L'astérisque indique que cet indicateur est aussi utilisé dans la convention de partenariat avec le MELS.

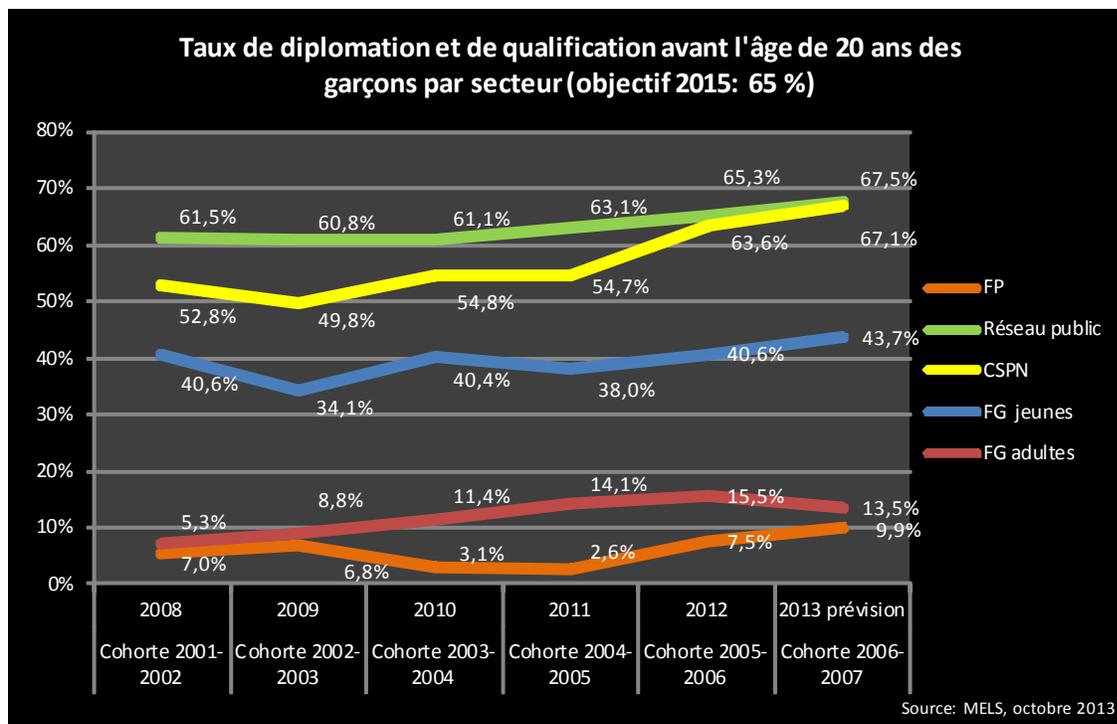


*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

L'apport de diplomation et de qualification de la formation générale des jeunes a été identifié comme une zone de vulnérabilité, étant plus faible que dans l'ensemble du Québec. Comme l'indique le graphique 1, malgré une légère baisse en 2012, on assiste à une hausse du taux de diplomation et de qualification de la formation générale des jeunes en 2013 (47,4 % en 2011 à 51,0 % en 2013).

La situation des garçons préoccupait particulièrement la Commission scolaire. Comme on peut le constater dans le graphique 2, le taux de diplomation et de qualification des garçons est en constante augmentation depuis 2011 et il atteint un taux record de 67,1 % en 2013. En plus d'atteindre notre objectif de 65 %, ce taux avoisinerait celui du réseau public québécois.

Graphique 2



Au cours des dernières années, plusieurs moyens mis en place peuvent expliquer cette remontée, notamment la *Stratégie d'intervention agir autrement* (SIAA) et la mobilisation du personnel, des parents et de la communauté. En fait, toutes les actions des différents acteurs convergent à l'amélioration du taux de diplomation et de qualification.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- Rapports de monitoring pour les conventions de gestion et la convention de partenariat (Lumix);
- Passation de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012;
- Mise en place de mécanismes avec les différents responsables de la petite enfance pour assurer la transmission d'informations pour une meilleure préparation de la première entrée à l'école;
- Identification des élèves à risque Passe-Partout;
- Arrimage entre le préscolaire et le primaire;
- Développement d'outils pour sensibiliser les parents à l'ÉLÉ;



- Expérimentation et mise à niveau des outils développés pour favoriser l'arrimage sur les contenus, les pratiques pédagogiques et éducatives entre le primaire et le secondaire, afin de favoriser une bonne préparation de l'entrée au secondaire; arrimage entre les enseignants de français du 3^e cycle du primaire et ceux du 1^{er} cycle du secondaire;
- Développement d'un modèle d'accompagnement des écoles dans la mise en place de la *Stratégie d'interventions agir autrement* (SIAA);
- Élaboration d'un référentiel en français pour le programme d'apprentissage individualisé (PAI) et le programme cheminement temporaire (CT);
- Redéfinition des mandats de l'agent SARCA et de la ressource des moins de 20 ans en FP;
- Mise en place d'un modèle d'intervention et d'un groupe d'actions mandaté pour relancer les élèves sans diplôme et décrocheurs (Mission réussite Antoine-Labelle).

Mission réussite Antoine-Labelle est un comité composé d'une quinzaine d'intervenants spécialisés pour intervenir auprès des élèves qui ont abandonné l'école afin de leur offrir des services pour les aider à obtenir un diplôme. Le défi de rejoindre les élèves de nos différentes cohortes doit parfois être réalisé en communiquant avec leurs parents ou bien en retraçant des personnes dans son entourage. Le fait de bien connaître nos milieux est une caractéristique de notre Commission scolaire qui est mise à profit.



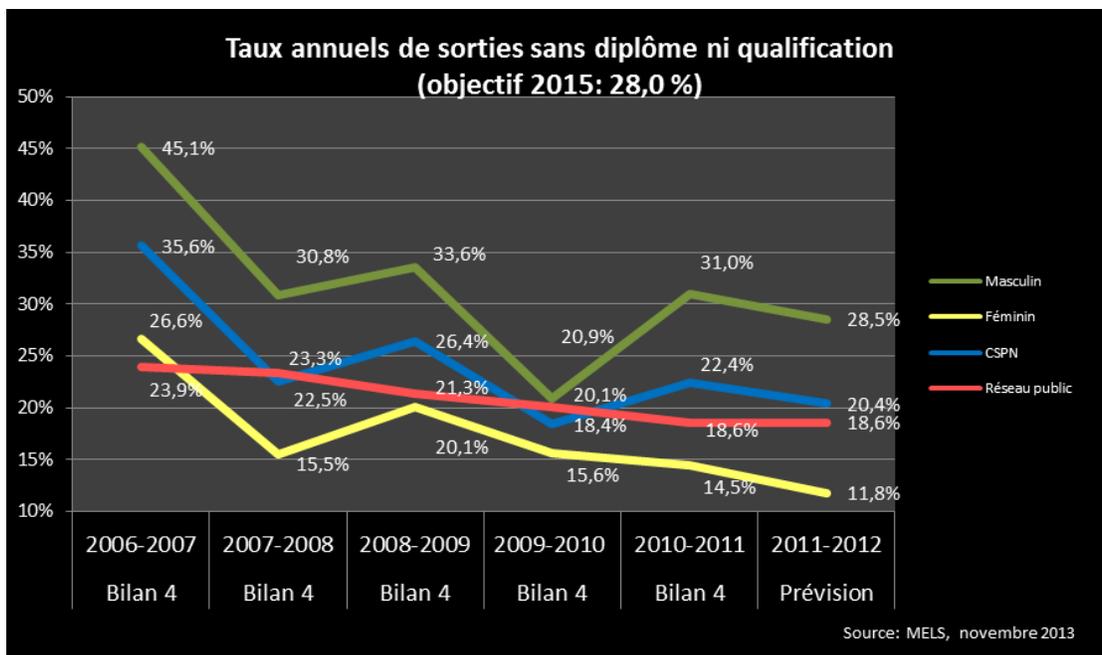
OBJECTIF 2 : Diminuer, d'ici 2015, le taux de sorties sans diplôme ni qualification

Définition : Le taux de sorties annuelles sans diplôme ni qualification, plus connu sous le terme « décrochage scolaire », représente la proportion d'élèves sortants (peu importe le niveau secondaire) pour une année donnée, qui n'obtiennent ni diplôme, ni qualification pour cette même année et qui ne sont pas inscrits nulle part ailleurs au Québec l'année suivante.

Les dernières prévisions sur le décrochage scolaire nous indiquent un taux de sorties sans diplôme ni qualification de 20,4 % (graphique 3). Ce taux est de 1,8 % supérieur à celui de l'ensemble du réseau public des 72 commissions scolaires du Québec (18,6 %).

La CSPN se retrouve ainsi au 52^e rang sur 72 des commissions scolaires du réseau public. Malgré une légère augmentation au cours des deux dernières années, il s'agit d'excellents résultats puisque la cible de 2015 est de 28 %.

Graphique 3*



Le décrochage scolaire des garçons a été identifié comme une zone de vulnérabilité. La dernière prévision nous indique un taux de 28,5 %, une amélioration de 2,5 % par rapport à l'an dernier. Il s'agit du 2^e meilleur résultat des six dernières années. Le taux de décrochage des filles est exceptionnel (11,8 %). Les données préliminaires du MELS nous indiquent qu'il était inférieur à celui du réseau public.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- Monitorage de l'absentéisme;
- Accompagnement des directions des deux écoles secondaires pour la mise en place de la troisième année du programme *Branché* (adaptation locale de « Check & Connect ») et développement d'un outil de monitorage (Lumix) pour des facteurs de risque ciblés (absentéisme et la réussite scolaire);



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

- Formation des directions, des professionnels et des intervenants du programme *Branché* sur la motivation des élèves (sentiment d'efficacité personnelle);
- Accompagnement des enseignants pour les choix de parcours du 2^e cycle;
- Élaboration du guide « *Mon enfant son avenir* » (MESA) et distribution du guide MESA 1 aux parents du 3^e cycle du primaire;
- Programme « *Alternative Suspension* » avec Zone-Emploi d'Antoine-Labelle.

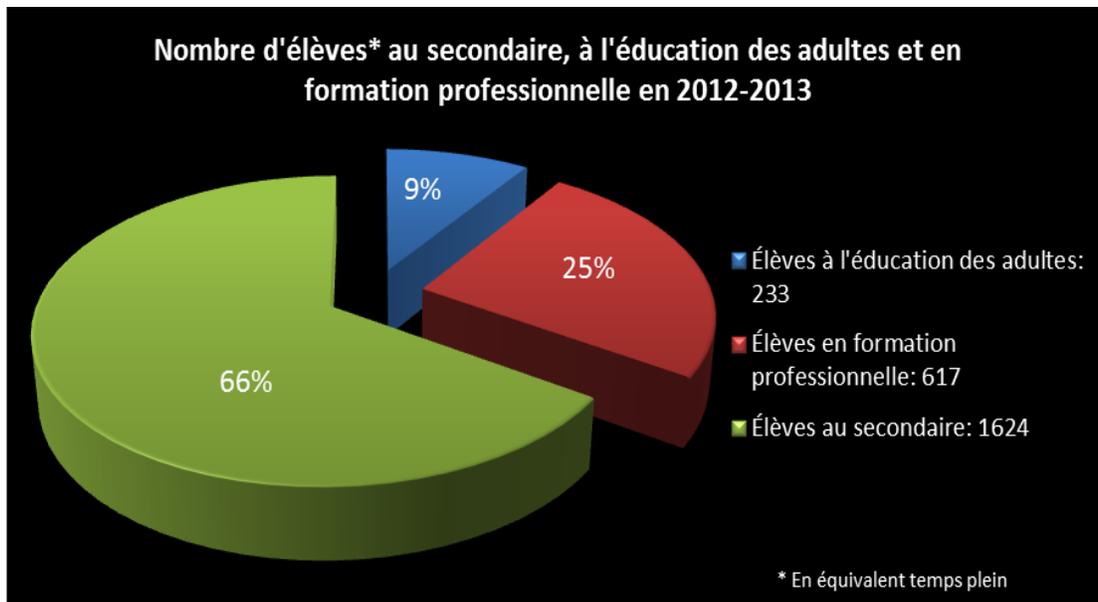
Alternative Suspension est un programme mis à la disposition de l'École Polyvalente Saint-Joseph afin d'apporter un soutien aux élèves qui, pour diverses raisons, se retrouvent temporairement exclus de l'école qu'ils fréquentent. L'objectif est de réduire le nombre de suspensions répétitives en offrant au jeune l'opportunité de transformer son temps de suspension en une expérience positive qui favorise le développement personnel et l'autonomie, par l'insertion dans un milieu favorable à la valorisation personnelle, à l'acquisition d'aptitudes sociales et à la promotion du respect de soi-même et des autres.

L'apport de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

À la Commission scolaire Pierre-Neveu, le Centre d'éducation des adultes Christ-Roi et le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier contribuent pour 26 % de la diplomation. Les élèves qui fréquentent les centres composent une partie importante de notre clientèle actuelle.

Au graphique 4, on retrouve la répartition de nos élèves, en équivalent temps plein, de nos centres et de nos écoles secondaires.

Graphique 4





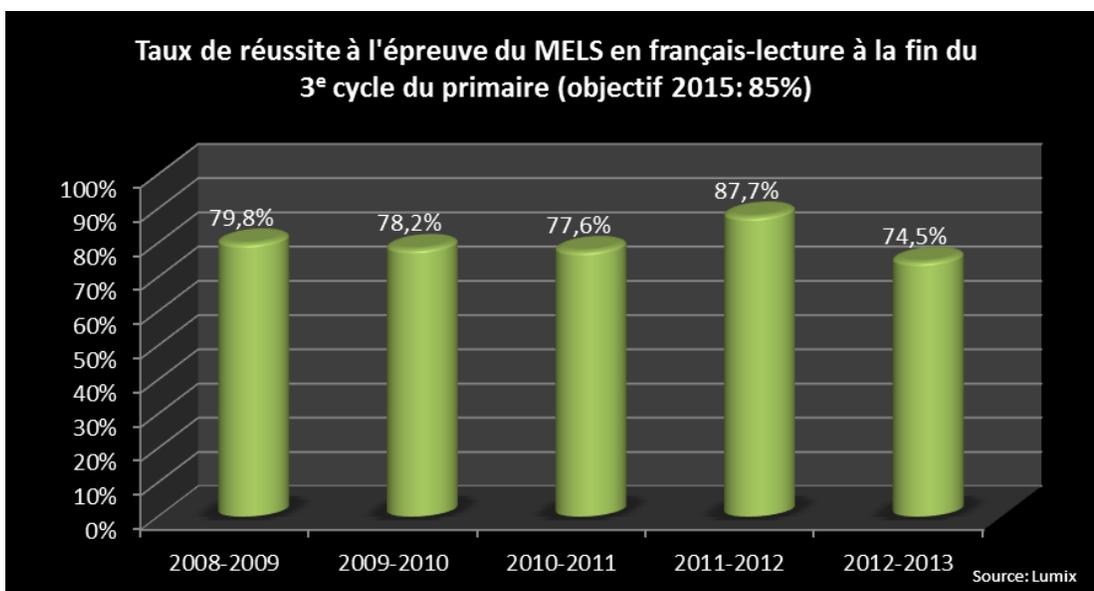
OBJECTIF 3 : Augmenter la compétence à lire de tous les élèves du primaire et du secondaire d'ici 2015

La promotion d'un niveau à l'autre au primaire dépend en grande partie de la compétence de l'élève en lecture. Le graphique 5 nous indique que le taux de réussite en lecture à l'épreuve du MELS à la fin du 3^e cycle du primaire a diminué substantiellement (13,2 %) par rapport à l'année dernière.

Il existe des variations importantes du taux de réussite entre nos écoles (62 % à 86 %) et la variation d'une année à l'autre est significative dans certaines écoles.

Comme aucune école n'a connu une hausse de ses résultats par rapport à l'année dernière et que le bilan en lecture des élèves est relativement stable ces dernières années, on peut se questionner sur la comparabilité de l'épreuve d'une année à l'autre.

Graphique 5*



Les résultats au bilan de fin d'année des élèves de 5^e secondaire en lecture se maintiennent élevés (graphique 6). En 2012-2013, l'écart du taux de réussite entre les garçons (88,3 %) et les filles (97,5 %) a augmenté de 5,4 % par rapport à l'année 2011-2012.

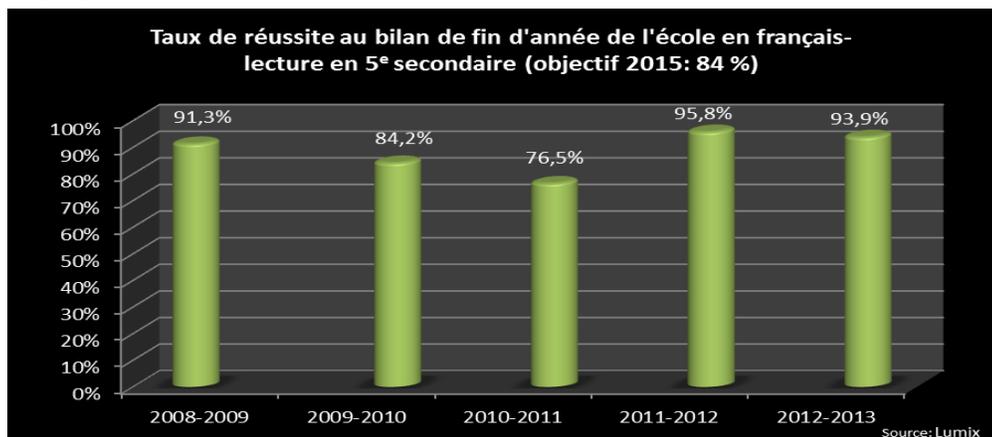
On peut se questionner sur la performance en lecture étant donné les difficultés apparentes en écriture. Par contre, nous performons très bien dans plusieurs matières, souvent mieux que la moyenne provinciale, et dans des matières où la lecture est une composante essentielle.

Dans les circonstances, nous croyons que les moyens mis en place permettront d'atteindre nos cibles.



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

Graphique 6*



Principaux moyens ciblés mis en place en lecture:

- Développement d'un rapport résumé de monitoring en lecture et en écriture pour le secteur préscolaire;
- Utilisation des outils de monitoring en lecture et en écriture par les directions;
- Soutien aux écoles secondaires pour mettre à jour leur portrait de situation en français, dégager des orientations, évaluer les moyens mis en place et en identifier de nouveaux.

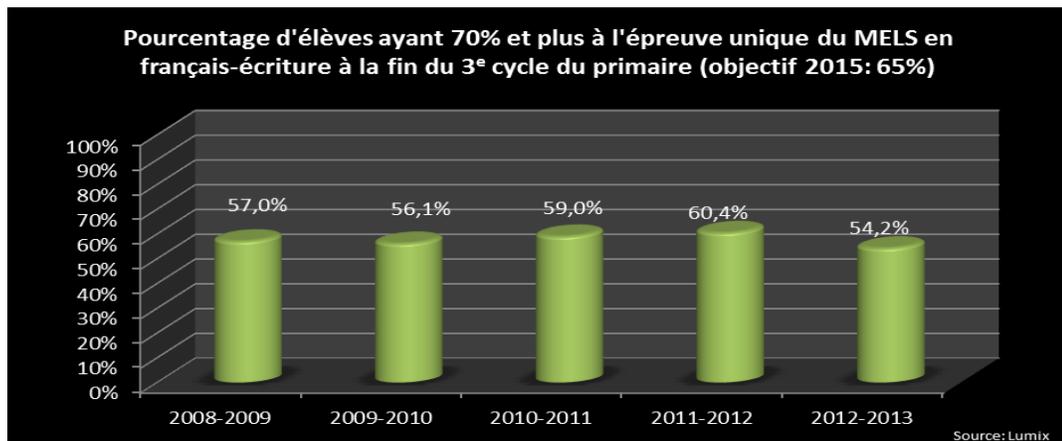
OBJECTIF 4 : Augmenter la compétence à écrire de tous les élèves du primaire et du secondaire d'ici 2015

Le nombre élevé d'élèves à la fin du 3^e cycle du primaire en situation précaire (moins de 70 % à l'examen) a été identifié comme une zone de vulnérabilité. Le graphique 7 indique une détérioration de la situation de l'ordre de 5,2 % par rapport à l'année dernière. Cette baisse correspond approximativement à la baisse du taux de réussite (60 % et plus) de cette épreuve qui est de l'ordre de 4,5 %.

Encore une fois, on constate qu'il existe des variations importantes entre nos écoles pour cet indicateur (29 % à 78 %) avec des variations annuelles significatives d'une année à l'autre. Même si certains facteurs locaux peuvent expliquer cette situation, ce constat nous amène à porter une attention particulière aux conventions de gestion avec les écoles et aux voies d'action à mettre en place.

Nous demeurons optimiste à l'atteinte de notre objectif de 65 % en 2015.

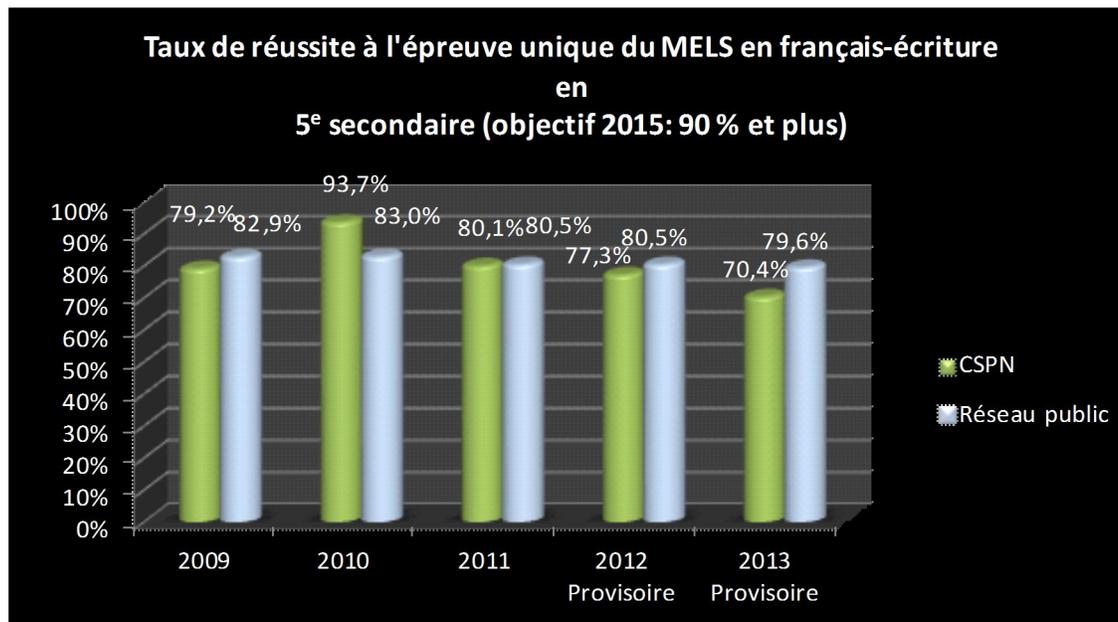
Graphique 7*





Le graphique 8 indique que le taux de réussite à l'épreuve unique du MELS en 5^e secondaire (70,4 %) est très inférieur à celui du réseau public (79,6 %). Il s'agit d'une baisse de près de 7 % par rapport aux résultats de 2012.

Graphique 8*



Les excellents résultats au niveau du décrochage, qui s'additionnent d'années en années, ont pour effet d'augmenter de façon cumulative le nombre d'élèves éprouvant des difficultés et qui se présentent à l'examen. Les voies d'action soutiendront cette réalité.

Principaux moyens ciblés mis en place en écriture :

- Mise en place d'une communauté de pratiques pour les enseignants du français au secondaire;
- Révision et mise en œuvre du plan d'action français.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

- Analyse approfondie des résultats des écoles moins performantes et proposition de recommandations pour améliorer les résultats à nos indicateurs de la convention de gestion.

Les recherches démontrent l'importance d'agir dès la petite enfance pour favoriser la réussite scolaire. L'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012, produit par l'Institut de la statistique du Québec, nous indique que la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est de 28,9 %, alors que ce taux s'établit à près de 26 % pour le Québec. Les données de cette enquête permettent d'orienter la planification de services destinés aux jeunes enfants et à leur famille ainsi que d'adapter les interventions selon le milieu.



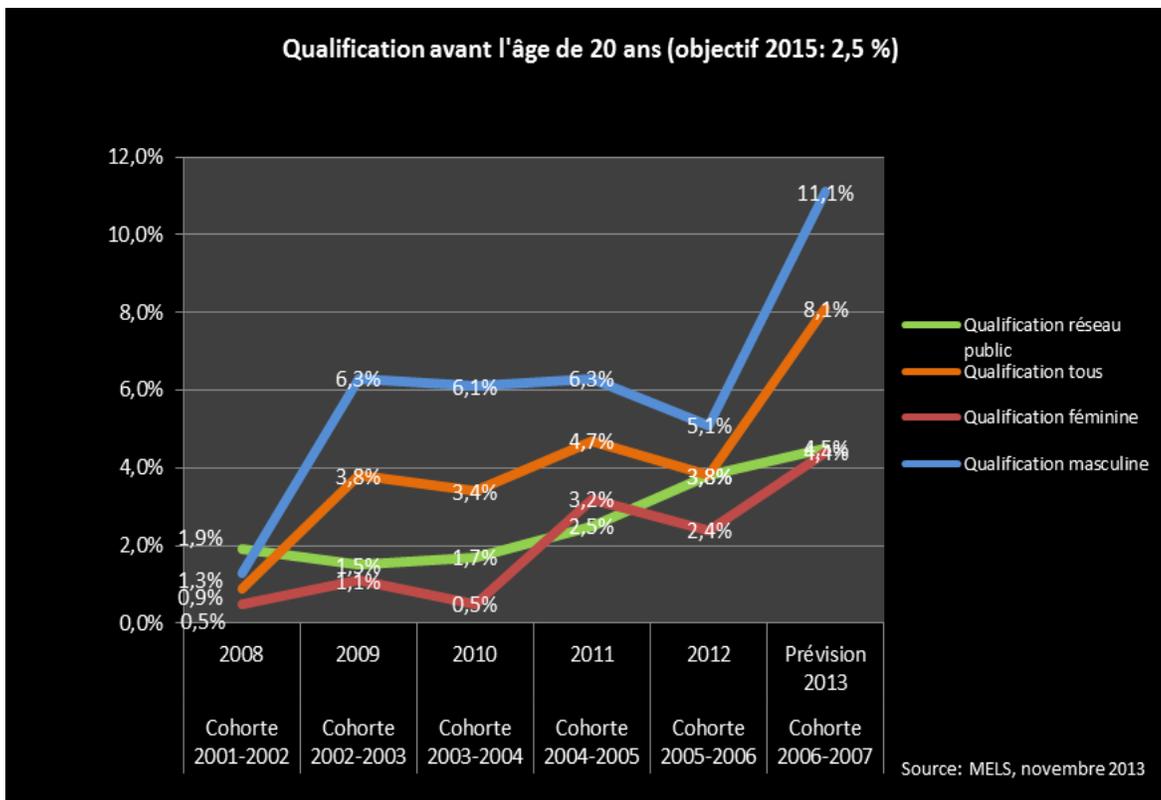
*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

OBJECTIF 5 Augmenter le pourcentage d'élèves de moins de vingt ans qui obtiennent leur qualification au terme de leur parcours de formation d'ici 2015

Les qualifications : Les diplômes admissibles aux fins du calcul du taux de qualification sont les suivants : l'attestation de spécialité professionnelle (ASP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).

Le taux de qualification des élèves de la CSPN (8,1 %) dépasse largement celui de l'ensemble du réseau public évalué à 4,5 %. La qualification masculine (11,1 %) est exceptionnelle et elle contribue largement à l'excellence de ces résultats. Notons que les élèves de la cohorte 2006-2007 n'ont jamais été aussi nombreux à participer à un programme menant à une qualification et qu'ils ont été inscrits dans ces programmes intensivement sur plusieurs années.

Graphique 9*



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Présentation et révision du référentiel en français pour les programmes PAI et CT;
- Développent d'un outil afin de connaître rapidement nos décrocheurs;
- Évaluation de la mise en place d'un CFER.



OBJECTIF 6 Augmenter le nombre annuel d'inscriptions chez les moins de vingt ans à la formation professionnelle

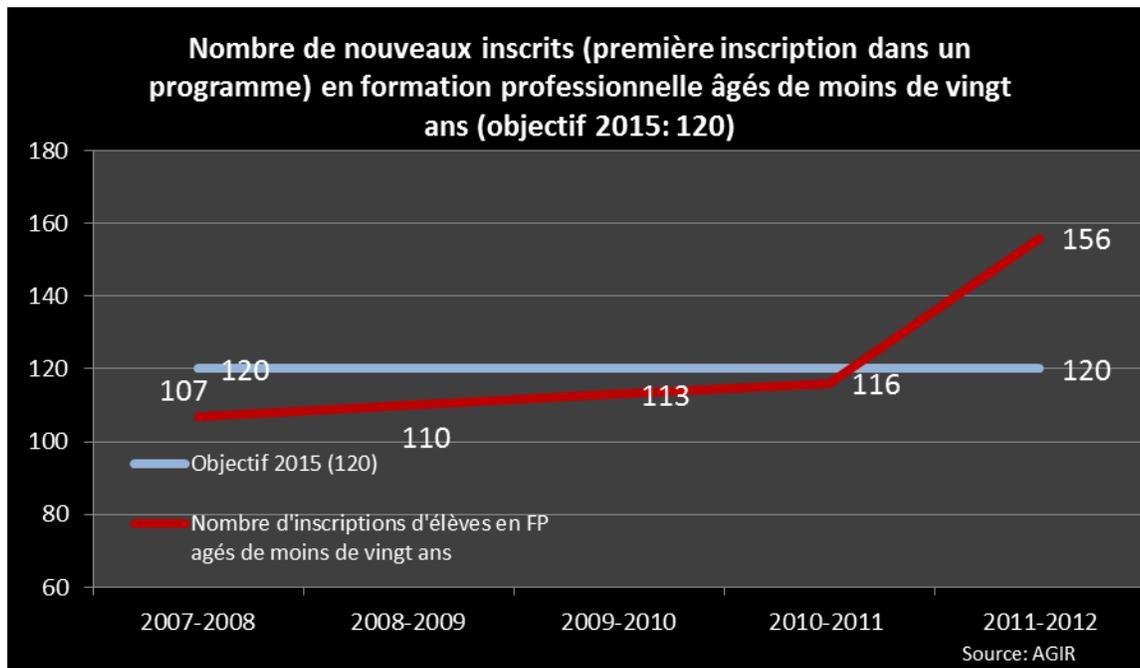
Le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle de moins de vingt ans est en croissance de façon régulière et il a bondi à 156 inscriptions en 2011-2012 (graphique 10). L'objectif de 120 inscriptions pour 2015 est largement dépassé.

Cette croissance est due à l'augmentation des inscriptions des élèves provenant du secteur jeune de la Commission scolaire et s'expliquerait par :

- l'approche orientante mise en place depuis quelques années et ses activités récurrentes telles que les « Journées des métiers » et les « Projets d'exploration professionnelle » (PEP) pour la clientèle du secondaire;
- un programme particulier destiné aux élèves de la Commission scolaire tel que voirie forestière;
- des places réservées aux jeunes sans diplôme du territoire dans certains programmes.

L'approche orientante se définit comme « une démarche concertée d'une équipe-école et de ses partenaires favorisant la mise en place d'activités et de services éducatifs visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et son cheminement vocationnel ». MELS

Graphique 10*



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Formation aux enseignants des élèves HDAA sur la poursuite des services en formation professionnelle;
- Ajout du programme en mécanique industrielle et en charpenterie-menuiserie;
- Projets d'exploration professionnelle pour la clientèle du secteur jeune;
- Élaboration d'un projet pilote de délocalisation des options.



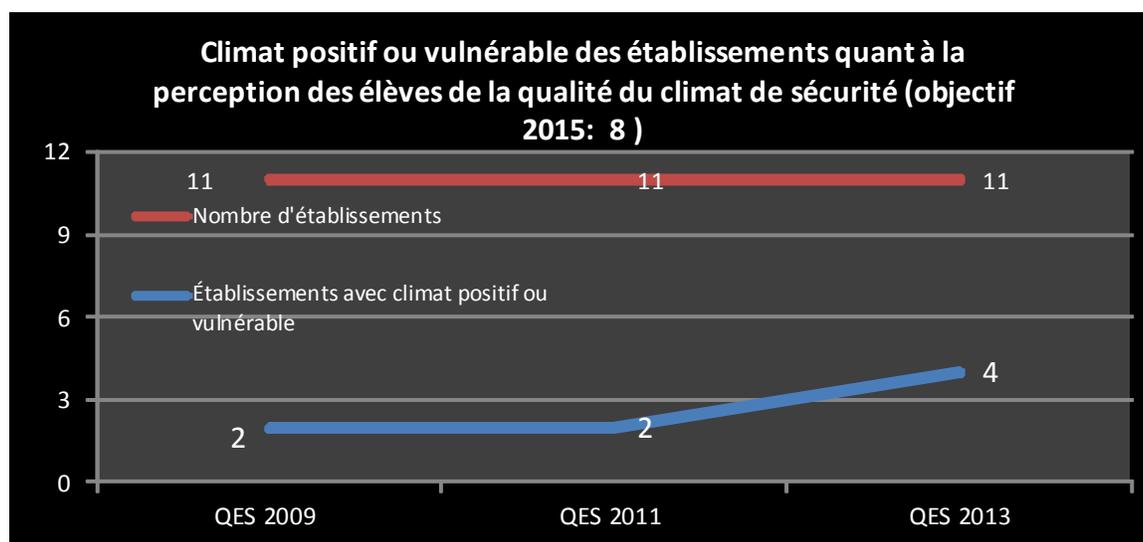
ORIENTATION 2 MAINTENIR DES CONDITIONS FAVORABLES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

OBJECTIF 7 Soutenir les écoles dans l'amélioration de la qualité de leur climat de sécurité.

En 2013, le questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) a été distribué aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année du primaire et aux élèves du secondaire. Le nombre d'établissements ayant un climat positif et vulnérable a doublé entre 2011 et 2013 pour ainsi passer de 2 à 4 écoles. Il faut noter que nos écoles secondaires (École Polyvalente Saint-Joseph et École du Méandre) sont dans cette catégorie et que 3 écoles primaires ont presque atteint l'objectif.

Définition : Pour le classement des écoles, une école est dite en zone positive si le pourcentage d'élèves ayant une perception négative est inférieur à 15 %; si la proportion se situe entre 15 % et 25 %, celle-ci est considérée comme se retrouvant dans une zone de vulnérabilité. Finalement, lorsque plus de 25 % d'entre eux ont une perception négative, l'école est dite en zone problématique.

Graphique 11*



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Formation continue des surveillants du primaire, par des agentes en réadaptation, pour les interventions non violentes en situation de crise;
- Élaboration du cadre de référence sur les interventions non violentes en situation de crise;
- Participation aux rencontres du comité local *Québec en forme* et à la mise en œuvre du plan d'action annuel afin d'offrir dans les écoles, ou à l'extérieur, des activités sur les saines habitudes de vie;
- Élaboration d'un Plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans chaque établissement.

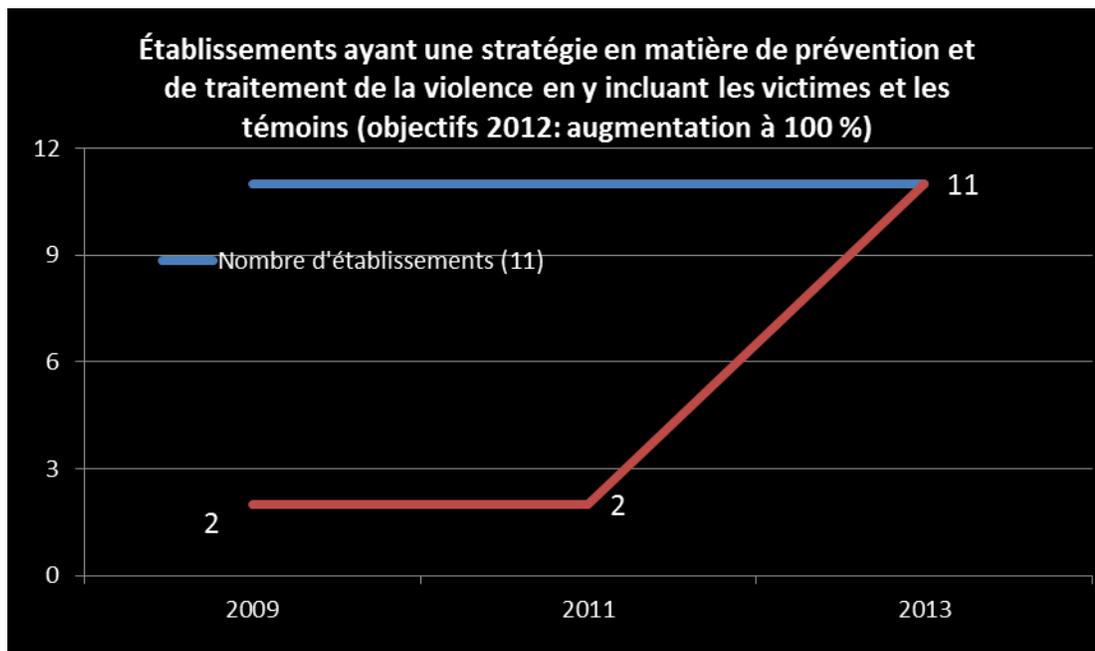


OBJECTIF 8 Augmenter le taux d'établissements ayant élaboré une stratégie en matière de prévention et de traitement de la violence en y incluant les victimes et les témoins

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique, tous les établissements de la Commission scolaire disposent d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan prévoit notamment des mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence, des mesures visant à favoriser la collaboration des parents et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

Ces plans précisent les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté, les mesures de soutien ou d'encadrement offertes, les sanctions disciplinaires applicables, le suivi qui doit être donné à toute plainte ou signalement.

Graphique 12*



Selon les études, **les pratiques qui semblent contribuer le plus à hausser les résultats scolaires des élèves** sont celles qui assurent un milieu de vie harmonieux et respectueux pour les élèves. (Collerette, Pelletier, Turcotte, 2013).

Principal moyen ciblé mis en place :

- Élaboration d'un Plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans chaque établissement.

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

- Évaluation et actualisation annuelle du Plan de lutte dans chaque établissement.

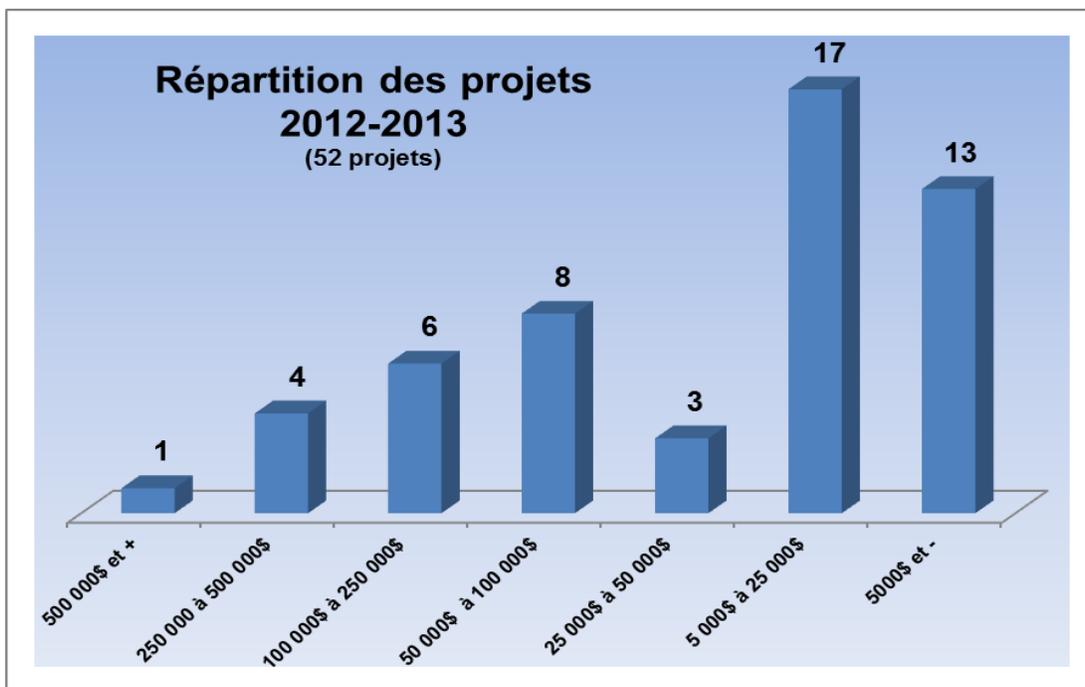


OBJECTIF 9 Tenir compte dans les plans d'amélioration des écoles et des centres du bien-être et de la sécurité des élèves et du personnel

Pour 2015, nous désirons une évaluation positive de 80 % des écoles et des centres de leur infrastructure en regard de la sécurité.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- 52 projets pour des investissements de 3,8 M \$ en travaux de construction :
 - 6 projets de stationnement : 1 500 000 \$
 - 6 projets de plafond-éclairage : 600 000 \$
 - 4 projets de revêtements de plancher : 570 000 \$
 - 6 projets de salles de toilette : 440 000 \$
 - 1 projet de portes et fenêtres : 225 000 \$
 - 2 projets d'étanchéité des fondations : 75 000 \$
 - 26 projets d'autres natures : 250 000 \$



OBJECTIF 10 S'assurer que les écoles mettent en œuvre la politique relative aux saines habitudes de vie

D'ici 2015, nous visons à ce que toutes les écoles aient des projets actifs en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie.

Voie d'action mise de l'avant pour l'atteinte de notre objectif :

- Production d'une grille de suivi sur les projets mis en place en lien avec la politique relative aux saines habitudes de vie et aux dépendances.



OBJECTIF 11 S'assurer que les écoles appliquent un programme de prévention en matière de dépendance

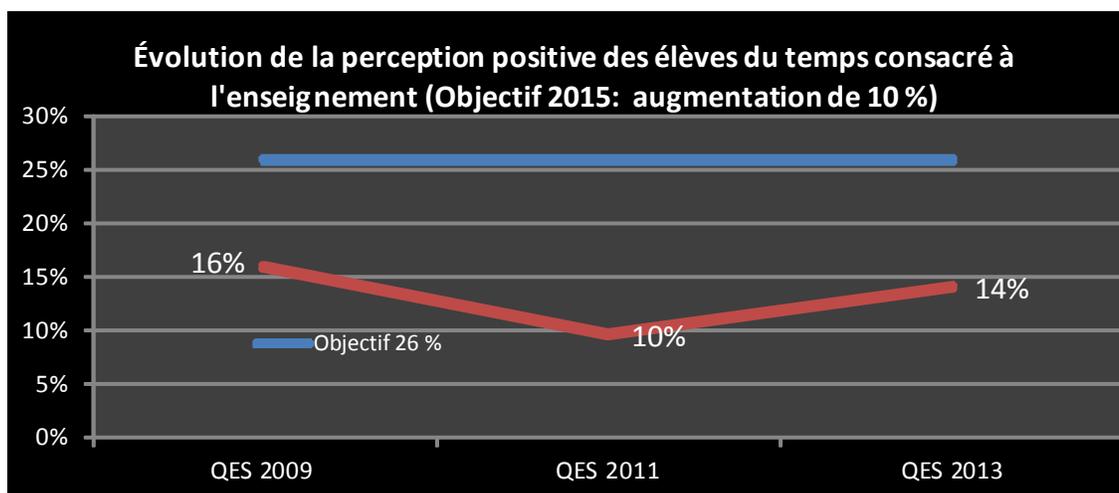
D'ici 2015, toutes les écoles auront un programme de prévention en matière de dépendance.

OBJECTIF 12 Soutenir les écoles dans l'amélioration des pratiques éducatives en classe, notamment le temps consacré à l'enseignement

Le QES nous permet de suivre la perception des élèves sur le temps consacré à l'enseignement (graphique 13). La perception des élèves s'est améliorée entre 2011 et 2013, mais demeure en deçà de l'objectif fixé à 26 %.

Commentaires : Quatre questions sont posées aux élèves pour évaluer leurs perceptions : 1. Les enseignants doivent souvent arrêter leurs cours et demander aux élèves de se taire. 2. Les élèves dérangent quand les enseignants parlent. 3. Il y a toujours une perte de temps en classe au début des cours. 4. Dans les cours, on perd beaucoup de temps à cause d'élèves qui dérangent la classe (niaisent, parlent fort, jouent).

Graphique 13



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Expérimentation d'un modèle sur les pratiques efficaces de gestion de classe;
- Élaboration d'une formation et développement de différents outils pour améliorer l'attention et la concentration en classe;
- Projet d'école en association avec une conseillère pédagogique et les intervenants du centre de réadaptation Le Bouclier.

Les études démontrent que **les pratiques de la direction qui contribuent le plus à réduire le taux d'échec** sont celles qui mettent l'accent sur les pratiques pédagogiques et sur le suivi des résultats des élèves. (Collerette, Pelletier, Turcotte, 2013).



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

ORIENTATION 3 MOBILISER TOUS LES ACTEURS À LA PROMOTION ET À LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Une croyance commune de l'importance de l'éducation pour l'intégration du jeune à la société du savoir et de son impact sur le développement économique, social et culturel de notre région est un enjeu majeur pour la réussite de nos élèves.

La Commission scolaire vise, en plus de la mobilisation du personnel, celle des parents et de toute la communauté. La recherche confirme qu'en milieu défavorisé la collaboration des parents et des employeurs améliore la situation de la réussite.

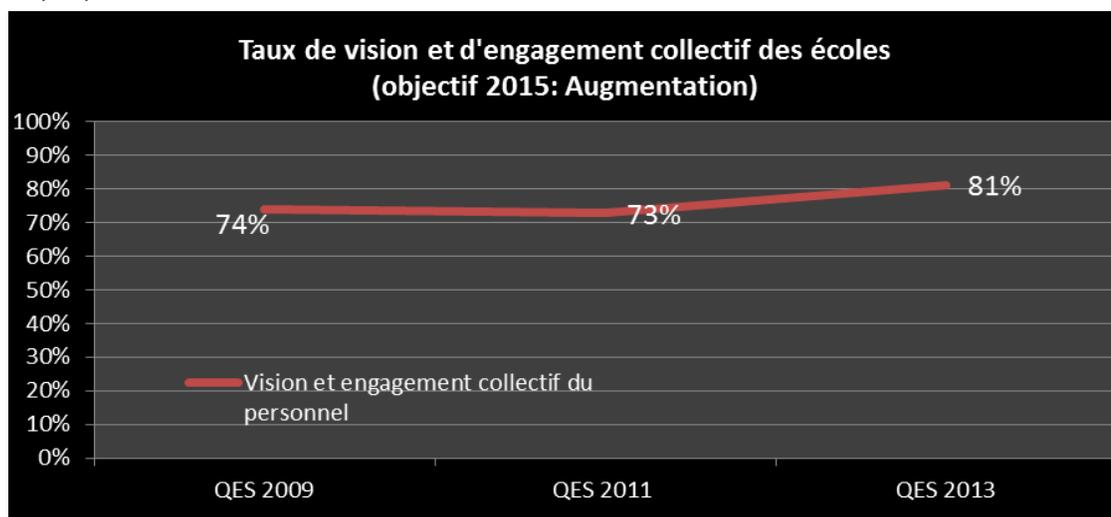
Les excellents résultats actuels ne sont pas étrangers à cette mobilisation.

LE PERSONNEL

D'ici 2015, nous visons à ce que la majorité du personnel évalue positivement leur plan de formation continue et nous souhaitons une augmentation du taux de vision et d'engagement collectif en comparaison avec les résultats de 2009.

Le QES nous permet de suivre le taux de vision et d'engagement collectif des écoles qui est une de nos zones de performance (graphique 14). Les résultats sont en augmentation.

Graphique 14



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Programme de mentorat élargi au nouveau personnel en adaptation scolaire (TES) et des services de garde;
- Élaboration d'un guide d'accueil pour l'ensemble du nouveau personnel;
- Élaboration d'un programme d'insertion professionnelle pour le personnel enseignant;
- Élaboration d'un modèle de plan d'intégration pour le mentorat des nouveaux cadres;
- Rencontre de tous les nouveaux personnels par la direction générale afin de présenter le fonctionnement de la Commission scolaire ainsi que sa mission, sa vision et ses valeurs.



LES PARENTS

Au cours de la durée du plan stratégique, nous désirons augmenter le nombre d'écoles qui réalisent des projets favorisant le rapprochement avec les familles. La collaboration et la communication avec les parents étant essentielles à la réussite des élèves.

Avec nos partenaires, nous désirons organiser au moins une activité ou un projet à chacune des années du Plan stratégique.

Principaux moyens ciblés mis en place :

- Animation du nouveau matériel « *Faire la différence* » pour le rapprochement école-famille;
- En partenariat avec le Comité de parents, distribution à tous les élèves du primaire du « *Guide des parents pour mieux suivre mon enfant à l'école* » produit par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- Production d'un outil pour favoriser la lecture auprès des enfants de 0 à 5 ans « *La lecture... un univers à découvrir* » et présenté aux parents lors des cliniques de vaccination du CSSSAL;
- Distribution du guide « *Mon enfant, son avenir* » aux parents du 3^e cycle du primaire.

Voies d'action qui seront mises de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs :

- Offrir du soutien aux directions d'écoles afin d'animer « *Faire la différence* » auprès des équipes-écoles;
- Distribution aux parents des élèves du secondaire 3, 4 et 5 du guide « *Mon enfant, son avenir, volume 2* » (MESA 2).

Le guide « *Mon enfant, son avenir 2* » (MESA 2), produit par l'organisme Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) origine d'une initiative de la Commission scolaire Pierre-Neveu. Ce guide explique la démarche d'orientation scolaire et professionnelle en permettant aux parents de comprendre et de participer à la démarche d'orientation de son enfant.

LA COMMUNAUTÉ

La mobilisation de la communauté est un facteur favorisant la persévérance et la réussite scolaires et pour cette mission collective, nous souhaitons des actions concertées et de nouvelles initiatives dans chacun des milieux.

Pour informer et sensibiliser le milieu à l'importance de l'éducation et de la formation pour l'amélioration des conditions de vie du futur travailleur et du développement des collectivités, la Commission scolaire souhaite l'organisation au moins d'une initiative par année.

La mobilisation de la communauté est exceptionnelle! Derrière cette mobilisation se cache un engagement personnel profond à l'effet que des activités concertées peuvent faire une différence dans leur milieu. De nombreuses activités se réalisent, tant au niveau local que régional, et elles méritent toutes d'être soulignées. Nous vous invitons à consulter les rapports annuels de nos établissements pour en partager quelque unes.



Principaux moyens ciblés mis en place :

- Mobilisation de la communauté (Gala DJ persévérance, marche de la persévérance, projet « Boîte aux lettres », activités du C.A.P. etc.);
- Programme « *Alternative suspension* » avec Zone-Emploi Antoine-Labelle et le Forum jeunesse des Laurentides;
- Introduction du programme « *Génération C4* » pour les employeurs dans la région;
- Participation à des conseils d'administration d'organismes de la région (CLD, TACAL, *Voyons loin, Avenir d'enfant, Québec en forme*, etc.).

Voie d'action qui sera mise de l'avant pour l'atteinte de nos objectifs :

- Soutenir la création et le maintien d'activités favorisant la persévérance et la réussite scolaires.

Une structure permanente a été mise sur pied pour mobiliser la communauté à la persévérance scolaire. Le **Comité Action Persévérance (CAP)** est constitué d'une vingtaine de représentants de divers organismes et d'individus de divers milieux qui joignent leurs forces pour faire connaître l'importance de la persévérance, valoriser la formation et promouvoir l'éducation auprès des employeurs. Une personne ressource coordonne les activités du plan d'action du CAP. Cette ressource est financée par les partenaires suivants : le PREL et Zone-Emploi d'Antoine-Labelle et par la Commission scolaire.

Génération C4 est un programme de conscientisation en matière de conciliation études, travail, famille et vie, piloté par le PREL. Conçu pour les employeurs des Laurentides, ce programme de certification outille les employeurs qui embauchent les étudiants en leur donnant des moyens concrets pour faciliter le maintien en emploi et la réussite scolaire de leurs étudiants-employés. **Nous invitons les employeurs à y participer.**

Zone-Emploi d'Antoine-Labelle a comme mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en aidant à leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études ou dans le démarrage d'une petite entreprise. Parmi les activités structurantes de ce partenaire notons leur implication dans les projets de **Mission réussite d'Antoine-Labelle** et la mise en place du programme *Alternative suspension*.



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

QUELQUES RÉALISATIONS EN LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE

- Participation de toutes les écoles au projet « *Boîte aux lettres* » et à la marche de la persévérance.
- Amélioration significative de nos résultats en absentéisme au travail du personnel enseignant.
- Signature de la convention collective locale des enseignants.
- Installation de 57 tableaux numériques interactifs (TNI) pour un total de 132 depuis 2010.
- Semaine sur la thématique de l'intimidation à l'École Polyvalente Saint-Joseph.
- Adoption d'un *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence* par le conseil d'établissement de chacune des écoles.
- Conférences de M. Pierre Lavoie pour la rentrée scolaire dans le cadre de la grande mobilisation pour la persévérance et la promotion des saines habitudes de vie.
- Prix de la meilleure école publique au Québec pour l'École Polyvalente Saint-Joseph, dans le cadre du championnat provincial de la Ligne de *Génies en herbe*.
- Parlement écolier dans cinq écoles.
- Participation de toutes les écoles au défi « *Lève-toi et bouge !* » du Grand défi Pierre Lavoie pour accumuler des cubes d'énergie et de matière grise.
- Participation de plusieurs écoles à des salons du livre.

**LÈVE-TOI
ET BOUGE!**



MISE EN ŒUVRE ET PILOTAGE *de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite*

La Commission assure la mise en œuvre de son plan stratégique et de la convention de partenariat, intervenue entre le MELS et la CSPN, par un plan d'action annuel visant sa réussite.

Un comité de pilotage composé du directeur général et de cadres assure l'avancement des travaux par des projets en lien avec les moyens proposés dans la convention de partenariat et des objectifs de la planification stratégique.

En novembre 2013, la Commission a évalué l'atteinte des résultats visés au regard de ses orientations, et ce, à l'aide des indicateurs retenus ou ceux convenus dans la convention de partenariat.

Pour soutenir la réalisation de sa planification stratégique, le directeur général a conclu une convention de gestion et de réussite éducative avec les directions de chacune des écoles (10) et des centres (2).

La préparation des conventions de gestion et de réussite éducative a nécessité des rencontres préparatoires auxquelles participaient le directeur général, le directeur d'école et des cadres qui agissaient à titre de conseiller. Cette façon de faire permet de planifier les ressources requises à l'école et d'établir le soutien approprié de la Commission pour la réalisation des objectifs prévus aux conventions.

ÉTATS FINANCIERS

REVENUS		
	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>
Subventions du MELS	50 393 584 \$	51 304 643 \$
Taxe scolaire	6 762 276 \$	7 249 041 \$
Investissements	2 328 877 \$	2 986 720 \$
Autres	5 009 128 \$	5 748 641 \$
Total des revenus	64 493 865 \$	67 289 045 \$

SURPLUS CUMULÉ	
	<u>2012-2013</u>
Surplus cumulé au 30 juin 2012	7 303 971 \$
Résultat de l'exercice	571 216 \$
Surplus cumulé au 30 juin 2012	7 875 187 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ		
	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>
Activités éducatives	51 728 575 \$	54 532 425 \$
Activités administratives	3 529 704 \$	2 885 528 \$
Entretien de biens, meubles et immeubles	3 670 103 \$	3 596 175 \$
Activités connexes	2 675 558 \$	2 645 308 \$
Investissements	3 103 767 \$	3 058 393 \$
Total des dépenses	64 707 707 \$	66 717 829 \$
Résultat net de l'exercice	(213 842 \$)	571 216 \$



*Agissons ensemble
aujourd'hui pour
façonner demain*

PLAINTES D'INTIMIDATION ET VIOLENCE DANS LES ÉCOLES

En 2013, de nouvelles obligations sur l'intimidation et la violence ont été intégrées à la *Loi sur l'instruction publique*. Le tableau suivant fait mention, de manière distincte pour chacune des écoles de la Commission scolaire, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général par le directeur d'école.

Écoles	Nature des plaintes								
	Intégrité physique	Morale ou psychologique	Sécurité	Vie sociale	Vie privée	Propriété	Discrimination	Autres	Total
École de la Madone et de la Carrière									
École de Ferme-Neuve et des Rivières									
École de la Lièvre-Sud		33.3%	66.7%						100.0%
École aux Quatre Vents									
École du Val-des-Lacs									
École des Trois Sentiers									
École Jean-XXIII									
École Saint-Eugène									
École Polyvalente Saint-Joseph	32.8%	48.3%	3.4%	3.4%	8.6%	1.7%	1.7%		100.0%
École du Méandre (secondaire)		100.0%							100.0%
École du Méandre (primaire)									
Total	29.7%	50.0%	6.3%	3.1%	7.8%	1.6%	1.6%		100.0%

Pour le traitement des plaintes, diverses interventions ont été effectuées auprès des auteurs, des victimes, des témoins et des parents concernés. Aucune situation n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Code de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSPN s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

En 2012-2013, aucun manquement à une norme d'éthique ou de déontologie n'a été constaté. Ce code est accessible en s'adressant au secrétariat général ou en consultant le site Internet de la CSPN.

Procédure d'examen des plaintes

Le responsable des plaintes de la Commission scolaire a traité 9 plaintes verbales et 8 plaintes écrites. La nature des plaintes écrites portaient sur : demande de choix d'école (1), membre du personnel (1), suspension (2), classement (1), transport (1), santé sécurité (1) et service EHDA (1).

Rapport du protecteur de l'élève

Au cours de l'année 2012-2013, une plainte a été traitée par le Protecteur de l'élève et elle ne traitait pas d'actes d'intimidation ou de violence.

« Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations ».

« En conclusion, notre seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes ».

Reynald Labelle
Protecteur de l'élève

Note : Le rapport intégral du Protecteur de l'élève est disponible au secrétariat général de la Commission scolaire.

Remerciements au personnel

Nos résultats sont le fruit des efforts de l'ensemble du personnel de notre Commission scolaire. Engagé et dévoué, il travaille tout au long de l'année pour faire de nos classes et de nos écoles des milieux de vie des plus enrichissants. Notre culture de collaboration entre les différents partenaires favorise l'apprentissage à tous les niveaux. Nous désirons remercier notre personnel d'être aussi mobilisé et convaincu du potentiel de réussite de tous nos élèves jeunes et adultes.